



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

AVIS ANNONÇANT UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE LA CONSULTATION RELATIVE AU PROJET DE RÈGLEMENT 99-042-03 AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 99-042.

Aux personnes intéressées par le projet de règlement modifiant le règlement de lotissement 99-042.

1. Lors d'une séance régulière du 4 mai 2015, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de lotissement 99-042.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 1^{er} juin 2015 à la salle du Conseil municipal, au 111, 4^e Avenue à Crabtree, à 18 h 30. L'objet de cette assemblée est aux fins de consultation du projet de règlement 99-042-03 modifiant le règlement de lotissement 99-042.

La modification du règlement de lotissement 99-042 consiste à ajouter l'article 7.2 relatif à l'agrandissement ou la modification des lots dérogoires protégés par droits acquis

3. Qu'au cours de cette assemblée publique, monsieur le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, au 111, 4^e Avenue à Crabtree du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h 00 et entre 13 h 00 et 16 h 30.

Donné à Crabtree ce, 13 mai 2015

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Pierre Rondeau

Je soussigné(e),
Nom
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 13 mai 2015 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 mai 2015

.....
Pierre Rondeau